

Sous-bock taxé pour la Saint-Valentin !

Dominique SOLLIN

" PIÈCE DU MOIS " DU 1^{er} FEVRIER 2025

Sous-bock des bières d'Alsace Sebützenberger ayant voyagé comme nous le voyons au dos.

De Strasbourg pour Strasbourg, du 30 janvier 1967.



Nicole écrit à Jacky pour lui dire qu'elle l'aime et qu'elle l'embrasse, mais elle n'affranchit pas sa missive !
Donc la poste taxe ce sous-bock à 60 c, soit au double du tarif lettre du 18 janvier 1965.
Jacky refuse ce courrier à cause de la taxe et de ce fait : retour à l'envoyeur et sous-bock parti pour rebuts.